

En ligne tous les mercredis

23 mai 2012

LA VIE ECONOMIQUE

- [Composition du gouvernement Ayrault](#)
- [Madame Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé](#)
- [Baisse des salaires au sommet de l'Etat](#)
- [François Hollande et Angela Merkel prêts à mettre tous les sujets sur la table](#)
- [Pierre Moscovici : l'Europe et la crise grecque en ligne de mire](#)
- [Risque de nouvelles suppressions de postes dans les banques françaises](#)
- [Les principaux points du G8 sur l'économie](#)
- [Les prix en grande distribution en hausse de 2,8 % en avril sur un an](#)
- [La France a recréé des emplois au 1^{er} trimestre 2012](#)
- [Baisse des créations d'entreprise en France en avril](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Comment travaille la nouvelle police du fisc](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Air France dément vouloir supprimer 5 000 postes](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Essonne : Mecachrome s'installe à Massy-Palaiseau](#)
- [Seine-Saint-Denis : trois grandes réalisations culturelles à Clichy-sous-Bois, Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Denis](#)
- [Alpes-Maritime : des amendes pour les fraudeurs au RSA](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Pour Jean-François Copé, la baisse du salaire des ministres est une imposture](#)
- [Droits des femmes : la CFE-CGC demande des accords d'entreprise](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Evaluation de la loi CMU, rapport n°V, novembre 2011](#)
- [Acos : baromètre économique à fin mars 2012 et bilan des déclarations d'embauches de plus d'un mois au 1^{er} trimestre 2012](#)
- [Travail-emploi : conditions de travail, bilan 2011](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :
eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Composition du gouvernement Ayrault

Le président de la République, François Hollande, a nommé, mercredi 16 mai 2012, les membres du nouveau Gouvernement sur la proposition du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault. La composition du Gouvernement a été annoncée par Pierre-René Lemas, Secrétaire général de la présidence de la République. Sont nommés :

- M. Laurent FABIUS, ministre des affaires étrangères
- M. Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale
- Mme Christiane TAUBIRA, garde des sceaux, ministre de la justice
- M. Pierre MOSCOVICI, ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur
- Mme Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé
- Mme Cécile DUFLOT, ministre de l'égalité des territoires et du logement
- M. Manuel VALLS, ministre de l'intérieur
- Mme Nicole BRICQ, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- M. Arnaud MONTEBOURG, ministre du redressement productif
- M. Michel SAPIN, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
- M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la défense
- Mme Aurélie FILIPPETTI, ministre de la culture et de la communication
- Mme Geneviève FIORASO, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement
- M. Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire
- Mme Marylise LEBRANCHU, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
- M. Victorin LUREL, ministre des outre-mer
- Mme Valérie FOURNEYRON, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- M. Jérôme CAHUZAC, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, chargé du budget
- Mme George PAU-LANGEVIN, ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative
- M. Alain VIDALIES, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement
- Mme Delphine BATHO, ministre déléguée auprès de la garde des sceaux, ministre de la justice
- M. François LAMY, ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville
- M. Bernard CAZENEUVE, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes
- Mme Michèle DELAUNAY, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de la dépendance
- Mme Sylvia PINEL, ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée de l'artisanat, du commerce et du tourisme
- M. Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, chargé de l'économie sociale et solidaire
- Mme Dominique BERTINOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille
- Mme Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées

[Retour au sommaire](#)

- M. Pascal CANFIN, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement
- Mme Yamina BENGUIGUI, ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger et de la francophonie
- M. Frédéric CUVILLIER, ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie et du développement durable, et de l'énergie, chargé des transports et de l'économie maritime
- Mme Fleur PELLERIN, ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique
- M. Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants.

<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/nomination-du-gouvernement>

(source : www.gouvernement.fr du 16/05/2012)

● Madame Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé

Marisol Touraine est députée de l'Indre-et-Loire, présidente du Conseil général, membre de la direction du Parti socialiste, en charge de la protection sociale – à ce titre, elle a élaboré et défendu les positions socialistes sur la sécurité sociale, la santé, les retraites. Au sein de l'Assemblée nationale, elle appartient à la commission des affaires sociales et est la vice-présidente du groupe socialiste en charge de ces sujets.

Elle a fait ses études à l'École Normale Supérieure (agrégation de sciences économiques et sociales) et à Science-Po Paris. Elle a été conseillère technique dans le cabinet de Michel Rocard lorsque ce dernier était premier ministre (1988-1991). Elle a été élue députée en 1997. Professionnellement, Marisol Touraine est conseillère d'État, mais elle n'exerce pas ce métier depuis qu'elle est députée.

Elle vient d'être nommée ministre des affaires sociales et de la santé.

<http://www.marisoltouraine.fr/ma-biographie/>

D'autres ministres sont « *directement, indirectement, totalement ou partiellement* » en rapport avec la gestion des questions sociales. Parmi eux :

- Michel Sapin, « *dont les compétences seront transversales lorsqu'on traitera des questions de retraite et de dialogue social* ».
- Cécile Duflot (Logement social).
- Geneviève Fioraso (« *avec le volet Recherche très prégnant en santé* »).
- Najat Vallaud-Belkacem (« *en charge des Droits des femmes avec leur dimension sociale* »).
- Valérie Fourcyron (Sport et Vie associative).
- Jérôme Cahuzac (Budget, « *donc aux Comptes sociaux, par le biais des lois organiques de financement (Budget PLFSS)* »).
- Michèle Delaunay (Personnes âgées et Dépendance).
- Dominique Bertinotti (Famille).
- Marie-Arlette Carlotti (Personnes handicapées).
- Benoît Hamon (Économie sociale et solidaire)

Espace Social - La lettre - 18 mai 2012 - Lettre n°105.

(sources : www.marisoltouraine.fr et Espace Social - La lettre - 18 mai 2012 - Lettre n°105, Pierre Perrier)

[Retour au sommaire](#)

● Baisse des salaires au sommet de l'Etat

C'est lors du premier conseil des ministres du gouvernement Ayrault qu'a été adoptée la baisse de 30 % du salaire du président de la république et des membres du gouvernement. Pour une telle modification concernant le président de la république et le premier ministre, une modification de loi est nécessaire, ce qui signifie un passage devant le Parlement. « *Cette modification sera faite dans la prochaine loi de finances rectificative pour 2012 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 15 mai 2012* ». Najat Vallaud-Belkacem, porte-

parole du gouvernement, a par ailleurs annoncé que la dotation financière des cabinets ministériels serait également réduite de 10 %

[http://www.lepoint.fr/politique/conseil-des-ministres-baisse-de-30-du-salaire-des-ministres-adoptee-17-05-2012-1462492_20.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120518](http://www.lepoint.fr/politique/conseil-des-ministres-baisse-de-30-du-salaire-des-ministres-adoptee-17-05-2012-1462492_20.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120518)

(source : www.lepoint.fr du 17/05/2012)

● **François Hollande et Angela Merkel prêts à mettre tous les sujets sur la table**

François Hollande a rencontré la chancelière allemande, Angela Merkel, mardi 15 mai. Une rencontre destinée à « *faire connaissance* », et durant laquelle les deux dirigeants ont décidé de mettre « *tous les sujets sur la table* » d'ici le prochain conseil européen qui aura lieu à la fin du mois de juin.

- **Angela Merkel** : « *La méthode qui nous paraît la meilleure, c'est celle de mettre tout sur la table* ». Au sujet de la croissance, madame Merkel a souhaité que les discussions de préparation du prochain conseil européen portent « *essentiellement sur la croissance* » : « *Et là, il sera très important que l'Allemagne et la France présentent ensemble leurs idées. [...] Je ne suis pas inquiète quant à savoir si, ici ou là, il peut y avoir des divergences, mais il y aura beaucoup de convergences* ».

- **François Hollande** : « *Tout doit être mis sur la table. Tout ce qui peut contribuer à la croissance, aussi bien l'amélioration de la compétitivité, que les investissements d'avenir, que la mobilisation de fonds, que les eurobonds* ». Au sujet de la ratification ou non du pacte budgétaire : « *La méthode que nous avons convenu consiste à mettre toutes les idées, toutes les propositions, et voir ensuite quelles sont les traductions juridiques pour les mettre en œuvre. Et c'est au terme de ce travail que je pourrai répondre à votre question. [...] Parce que je suis pour le sérieux budgétaire, je suis pour la croissance. S'il n'y a pas la croissance, alors quels que soient nos efforts, nous n'atteindrions pas les objectifs que nous nous sommes fixés. [...] Je sais qu'il y a derrière le mot croissance des approches qui peuvent être différentes, mais moi, je suis pour à la fois une économie de l'offre qui soit plus productive, et pour des soutiens de la demande qui ne peuvent plus être exercés par des Etats nationaux, compte tenu des situations budgétaires, compte tenu des endettements. Donc l'Europe aura à prendre ses responsabilités* ».

Enfin, en ce qui concerne la Grèce, les deux chefs de gouvernement ont affirmé qu'ils souhaitaient que le pays reste dans la zone euro.

[http://www.challenges.fr/elections-2012/20120516.CHA6424/hollande-et-merkel-mettront-tous-les-sujets-sur-la-table-meme-ceux-qui-fachent.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120516](http://www.challenges.fr/elections-2012/20120516.CHA6424/hollande-et-merkel-mettront-tous-les-sujets-sur-la-table-meme-ceux-qui-fachent.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120516)

(source : www.challenges.fr du 16/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Pierre Moscovici : l'Europe et la crise grecque en ligne de mire**

Pour Pierre Moscovici, ministre des finances, l'Europe sera un dossier prioritaire, « *de la crise grecque* » à la « *réorientation de la construction européenne* » en faveur de la croissance. Il a également déclaré que la France ne ratifierait pas le traité européen de discipline budgétaire qu'elle a signé si un volet de croissance n'y était pas adjoint.

- **Pierre Moscovici** : « *Ce qui a été dit de manière claire, c'est que le traité ne serait pas ratifié en l'état et qu'il faudrait le compléter par un volet de croissance, par une stratégie de croissance. [...] Il faut réorienter la construction européenne, non pas pour tourner le dos à la responsabilité budgétaire. Je veux dire les choses de manière très claire : François Hollande l'a toujours dit, il faut que nous combattons la dette publique, que nous réduisons les déficits, que nous sécurisons la situation de la France. C'est fondamental : un pays qui s'endette, c'est un pays qui s'appauvrit* ».

[http://www.lepoint.fr/politique/traité-budgetaire-europeen-pierre-moscovici-exige-un-volet-de-croissance-17-05-2012-1462358_20.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120517](http://www.lepoint.fr/politique/traité-budgetaire-europeen-pierre-moscovici-exige-un-volet-de-croissance-17-05-2012-1462358_20.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120517)

(source : www.lepoint.fr du 18/05/2012)

● Risque de nouvelles suppressions de postes dans les banques françaises

D'après Les Echos, « les banques françaises pourraient à nouveau être amenées à supprimer des milliers de postes pour faire face à une croissance économique au point mort dans la zone euro et se préparer à un nouveau tour de vis réglementaire, le président François Hollande souhaitant réformer le système bancaire dans l'Hexagone ». Déjà plus de 6 000 postes sont en passe d'être supprimés dans le secteur en France.

- **Christophe Nijdam**, analyste chez Alphavalue : « Pour le moment, elles ne savent pas exactement où elles vont. C'est pourquoi la première vague de licenciements n'était probablement pas suffisante ».

Si cette hypothèse devait se vérifier, les banques devraient privilégier les mesures de non-remplacements des départs plutôt que des licenciements secs.

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/reuters-00443742-risque-de-nouvelles-suppressions-de-postes-dans-les-banques-323581.php?xtor=EPR-1500-\[soir\]-20120515-\[s=461370 n=3 c=306 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/reuters-00443742-risque-de-nouvelles-suppressions-de-postes-dans-les-banques-323581.php?xtor=EPR-1500-[soir]-20120515-[s=461370 n=3 c=306]-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 15/05/2012)

● Les prix en grande distribution en hausse de 2,8 % en avril sur un an

Selon l'Insee, les prix en grande distribution sont en hausse de 2,8 % en avril sur un an, mais sont restés stables sur un mois. « Dans les hypermarchés, ils ont reculé de 0,1 % sur un mois, mais ont augmenté de 2,4 % sur un an. Dans les supermarchés, ils ont augmenté de 0,2 % sur un mois et ont progressé de 3,3 % par rapport à avril 2011. Dans les autres points de vente, les prix se sont renchérissés de 0,2 % sur un mois et ont grimpé de 5 % sur un an ». En un an, les prix des produits alimentaires (hors produits frais) ont augmenté de 3 %.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00443685-france-les-prix-en-grande-distribution-en-hausse-de-2-8-en-avril-sur-un-an-323516.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120515-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00443685-france-les-prix-en-grande-distribution-en-hausse-de-2-8-en-avril-sur-un-an-323516.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120515-[s=461370 n=2 c=201]-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 15/05/2012)

● Les principaux points du G8 sur l'économie

Voici les principaux points du communiqué sur l'économie des dirigeants des pays du G8 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Italie, France, Allemagne, Japon, Russie), qui se sont engagés samedi 19 mai à Camp David à « encourager la croissance » et ont plaidé pour une zone euro « forte et unie », avec la Grèce en son sein :

- **Soutien à la croissance et l'économie** : « Notre impératif est d'encourager la croissance et les emplois. [...] Nous sommes déterminés à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer et revigorer nos économies et nous saluons la discussion en cours en Europe sur la manière de créer de la croissance ». Le communiqué acte cependant que des différences d'approche existent, en affirmant que les mesures à prendre « ne sont pas les mêmes pour tous ». Enfin, il précise que « pour augmenter la productivité et le potentiel de croissance dans nos économies, nous soutenons des réformes structurelles, de même que les investissements dans l'éducation et dans des infrastructures modernes ».

- **Sur la zone euro** : « Nous sommes d'accord sur l'importance d'avoir d'une zone euro forte et unie pour la stabilité et la reprise (économique) mondiales et nous exprimons notre intérêt de voir la Grèce rester dans la zone euro tout en respectant ses engagements ».

- **La lutte contre les déficits** : « Nous nous engageons pour la responsabilité budgétaire et, dans ce contexte, nous soutenons des politiques de consolidation budgétaire durables et intelligentes qui prennent en compte les situations économiques des pays ».

- **Lutte contre le protectionnisme** : « Nous soulignons l'importance de marchés ouverts et d'un système commercial équitable, robuste et fondé sur des règles et nous respecterons notre engagement de nous abstenir de mesures protectionnistes ».

[Retour au sommaire](#)

<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120520.OBS5900/les-principaux-points-du-communique-du-g8-sur-l-economie.html>

(source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 20/05/2012)

● La France a recréé des emplois au 1^{er} trimestre 2012

Selon l'Insee et la Dares, le secteur marchand non agricole a recommencé à créer des postes au 1^{er} trimestre 2012. Il s'agit de 10 200 emplois. Même si cette hausse reste minime (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent), elle intervient après « *deux trimestres particulièrement sombres* ». Durant le deuxième semestre 2011, l'économie française a en effet détruit des emplois. Ces destructions s'expliquaient principalement par la chute des chiffres de l'intérim. Aujourd'hui, cette dernière va mieux, même si ce type d'emplois est toujours orienté à la baisse. « *L'emploi dans l'intérim ne diminue en effet que de 0,2 % au cours des 3 premiers mois de 2012 (soit 1 300 postes de moins). Bien loin de la chute de 3,6 % constatée au dernier trimestre 2011 qui représentait la perte de 21 100 postes* ».

On constate également une reprise dans le secteur tertiaire hors intérim : 23 700 créations nettes ce trimestre (+ 0,2 % par rapport au trimestre précédent, + 0,3 % sur un an). En queue de peloton, on trouve l'industrie et la construction, avec des pertes respectives de 9 100 et 4 300 postes au 1^{er} trimestre. Cette amélioration se confirmera-t-elle dans les mois qui viennent ? « *Les entreprises interrogées par Pôle Emploi semblent le croire. Elles prévoient en effet d'embaucher 1,6 million de salariés cette année, soit une hausse de 4,3 % par rapport à 2011. Mais l'Insee affiche une bien moindre confiance. En mars dernier, l'Institut de la conjoncture a maintenu sa prévision d'une destruction de 61 000 emplois au premier semestre 2012* ».

D'autre part, son incidence sur les chiffres du chômage devrait être nulle. Plusieurs raisons à cela : d'une part, sur un an, l'emploi dans le secteur agricole non-marchand reste stable. A peine 3 000 postes supplémentaires ont été créés, alors que la France compte environ 16,1 millions de salariés. D'autre part, les créations d'emplois s'avèrent insuffisantes pour faire repartir le chômage à la baisse, en raison notamment de la progression de la population active. En effet, en 2011, selon l'Insee, 125 000 personnes supplémentaires ont rejoint le marché du travail. L'Institut estime par conséquent que le taux de chômage devrait s'élever à 9,7 % à la fin du 1^{er} semestre 2012, tandis que les chiffres du mois de mars ont encore été marqués par une aggravation du chômage.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202062836585-la-france-a-recree-des-emplois-au-1-er-trimestre-323460.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120516-\[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202062836585-la-france-a-recree-des-emplois-au-1-er-trimestre-323460.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120516-[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 15/05/2012, Claude Fouquet)

● Baisse des créations d'entreprise en France en avril

Selon l'Insee, les créations d'entreprises en France sont en baisse de 9,8 % en avril. L'Insee constate une baisse de 3,5 % pour les créations hors-entrepreneurs, un chiffre qui atteint même les - 9,8 % lorsqu'on y ajoute les demandes de création d'auto-entreprises en données brutes.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202065573588-france-baisse-des-creations-d-entreprises-en-avril-324024.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120516-\[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202065573588-france-baisse-des-creations-d-entreprises-en-avril-324024.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120516-[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1)

- Les chiffres de l'Insee :

<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=41&date=20120516>

(sources : www.lesechos.fr du 16/05/2012, Pierrick de Morel et www.insee.fr)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Comment travaille la nouvelle police du fisc

Aux grands maux, les grands remèdes, pourrait-on dire. La Brigade nationale de la délinquance fiscale (BNRDF), créée il y a tout juste 18 mois, est dotée de « *moyens sans précédents* » pour traquer les grands fraudeurs. Elle a déjà traité une cinquantaine d'affaires.

La BNRDF est placée sous la direction du commissaire Guillaume Hézard. Elle comprend 21 agents (8 officiers de police judiciaire ayant suivi une formation fiscale et 13 inspecteurs des impôts préparés pendant trois mois à l'Ecole nationale supérieure de la police nationale pour devenir officiers fiscaux judiciaires). Dans sa ligne de mire, les grands fraudeurs et les infractions dites complexes : utilisation de paradis fiscaux, montages compliqués, usage de faux... A l'heure actuelle, les deux tiers des dossiers concernent des personnes qui ne déclarent pas leurs comptes bancaires ou leurs avoirs à l'étranger. La plupart sont cachés au sein de montages complexes. Le premier procès devrait avoir lieu à la rentrée. Il concerne un compte HSBC. La brigade développe ses propres méthodes.

- **Frédéric Long**, adjoint du commissaire Hézard : « *Il s'agit d'arriver à un résultat que nous n'obtenions que très difficilement avec le Code général des impôts et le Livre des procédures fiscales. [...] C'est simple, sur les très gros fraudeurs, nous étions en échec. Les paradis fiscaux ne nous répondaient pas et le contribuable non plus. Nous étions dans un angle mort* ». Du coup, la BNRDF est dotée de tous les pouvoirs de la police judiciaire. Depuis ses débuts, en novembre 2010, elle a reçu 77 plaintes et a traité 55 affaires, dont 7 sont d'ores et déjà terminées. Plus de 17 millions d'euros ont été saisis, 69 gardes à vue ont été effectuées et 73 personnes mises en cause, pour près d'une centaine de perquisitions.

<http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/enquete/0202017609450-comment-travaille-la-nouvelle-police-du-fisc-323202.php>

(source : www.lesechos.fr du 15/05/2012, Valérie de Senneville)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Air France dément vouloir supprimer 5 000 postes

D'après le Figaro.fr et la Tribune.fr, la compagnie aérienne prévoit un plan de départs volontaires concernant jusqu'à 5 000 postes d'ici à 2015, sans licenciements secs. Air France dément.

- **Air France** : « *La situation économique d'Air France est préoccupante, notamment en raison d'une compétitivité significativement insuffisante. [Mais] pour le moment, il n'y a absolument rien qui concerne les emplois. Il y a des discussions en cours avec les syndicats* ».

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20120521.CHA6589/air-france-pourrait-supprimer-5-000-postes.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120521](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20120521.CHA6589/air-france-pourrait-supprimer-5-000-postes.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120521)

(source : www.challenges.fr du 21/05/2012)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Essonne : Mecachrome s'installe à Massy-Palaiseau

L'équipementier aéronautique et automobile Mecachrome va ouvrir un bureau d'études à Massy-Palaiseau, afin de se rapprocher des laboratoires Recherche et Développement de ses clients. Ce bureau d'études comprendra une vingtaine de salariés et nécessitera un investissement de 4 millions d'euros d'ici à fin 2013. Il sera opérationnel dès cet été et assurera les prestations de conception préindustrielle pour les usines françaises et étrangères du groupe (Maroc, Tunisie, Canada).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/regions/centre/0202054713651-mecachrome-revient-en-region-parisienne-323874.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120516-\[s=461370 n=2 c=203 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/regions/centre/0202054713651-mecachrome-revient-en-region-parisienne-323874.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120516-[s=461370 n=2 c=203]-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 16/05/2012, Stéphane Frachet)

[Retour au sommaire](#)

● Seine-Saint-Denis : trois grandes réalisations culturelles à Clichy-sous-Bois, Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Denis

Avec la création de trois équipements culturels d'envergure nationale, la Seine-Saint-Denis attend des retombées économiques et une nouvelle dimension en termes d'image.

1)- A **Clichy-sous-Bois**, la tour Utrillo ne sera pas démolie. Elle va, au contraire, être destinée à promouvoir la culture en banlieue et sera transformée, d'ici 2016, en résidences d'artistes.

- **Olivier Klein**, maire de Clichy-sous-Bois : « *Contrairement à la Villa Médicis de Rome, il faut une villa très ouverte sur le territoire, en lien avec les projets culturels qui ont émergé ici depuis les émeutes* ».

L'opération est estimée autour de 20 millions d'euros.

2)- **Pierrefitte-sur-Seine** va héberger les Archives nationales, dans l'immeuble voulu par Jacques Chirac en 2004 et conçu par l'architecte Massimiliano Fuksas. On trouvera là tous les fonds postérieurs à 1790 et les archives privées. 315 des 515 salariés des Archives nationales viendront désormais travailler à Pierrefitte.

3)- L'ancienne centrale de production électrique de **Saint-Denis** sera bientôt le cœur de la future Cité européenne du cinéma, imaginée par le cinéaste/producteur Luc Besson. On y trouvera une école de cinéma, 9 plateaux de tournage, des ateliers pour les décors et 30 000 mètres carrés de bureaux.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/regions/idf/0201862791783-la-seine-saint-denis-s-offre-trois-equipements-culturels-323745.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120516-\[s=461370 n=2 c=203 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/regions/idf/0201862791783-la-seine-saint-denis-s-offre-trois-equipements-culturels-323745.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120516-[s=461370 n=2 c=203]-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 16/05/2012, Laurence Albert)

● **Alpes-Maritime : des amendes pour les fraudeurs au RSA**

Quittons l'Île-de-France pour signaler une initiative mise en place dans les Alpes-Maritimes : des amendes infligées aux fraudeurs au RSA. Objectif : sanctionner ceux qui touchent indûment le revenu de solidarité active. L'amende s'appelle « *pénalité administrative* » et est comprise entre 303,10 € à 12 124 €. Elle ne nécessite pas un passage devant la justice.

- **Eric Ciotti**, président UMP du département : « *En clair, cela va nous permettre d'aller plus vite qu'avec l'option des procédures judiciaires. [...] Globalement, on va privilégier cette solution prévue par la loi, sauf lorsque les fraudes sont trop graves, structurées et organisées. Le but est d'apporter une réponse immédiate, de raccourcir les délais et de lancer un message à tous ceux qui seraient tentés de tricher. Il n'y aura aucune impunité !* ».

On recense aujourd'hui 15 cas de pénalités administratives « *représentant plus de 70 800 € de prestations indûment versées* ». D'après monsieur Ciotti, la mobilisation contre les fraudes au RSA (brigades antifraude, suspension des droits de 2 098 allocataires, 72 dépôts de plainte en un an et création de la pénalité administrative) a permis d'économiser 4,5 M€ sur les quelque 100 M€ versés aux 21 843 allocataires dans les Alpes-Maritimes. De nouveaux outils comme l'accès, depuis le 15 mai, au Répertoire national commun de la protection sociale (RNCPS) viennent appuyer cette lutte contre la fraude.

- **Selon le Conseil général** : « *Ce fichier permet notamment d'identifier les anomalies potentielles telles que les pensions de vieillesse ou les indemnités journalières versées par la Sécurité sociale afin de percevoir un RSA à taux plein* ».

Enfin, au 1^{er} juillet, les contrôleurs pourront également croiser les données avec le Fonds de solidarité logement (FSL) en plus de la consultation du cadastre déjà autorisée par la Cnil.

<http://www.leparisien.fr/economie/a-nice-les-faux-allocataires-du-rsa-mis-a-l-amende-20-05-2012-2007700.php>

(source : www.leparisien.fr du 20/05/2012, Matthias Galante)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **Pour Jean-François Copé, la baisse du salaire des ministres est une imposture**

Pour Jean-François Copé, l'imposture réside dans le fait que le 1^{er} gouvernement Ayrault compte 14 membres de plus que le 1^{er} gouvernement Fillon. Monsieur Copé critique également la « *logique de clan* » du PS et la nomination de certaines personnalités au gouvernement.

- **Jean-François Copé** : « *On passe de 15 ministres, 4 secrétaires d'Etat et 1 Haut commissaire à 34 ministres et ministres délégués, soit une hausse de 65 %. La baisse des salaires de 30 % ne peut pas masquer cette réalité : le gouvernement de François Hollande va coûter beaucoup plus cher au contribuable. D'autant qu'aux 14 ministres de plus, il faut*

ajouter les dizaines de collaborateurs en plus, les moyens de fonctionnement. [...] L'investissement de François Hollande est marquée par une logique de clan. Clan de la gauche dure, car derrière quelques nouveaux visages, la part belle est faite à la gauche archaïque engoncée dans son idéologie d'un autre siècle, qui n'a rien à voir avec une social-démocratie moderne. [...] Quel signal François Hollande donne-t-il à l'Europe quand Laurent Fabius est choisi comme ministre des Affaires étrangères et Bernard Cazeneuve comme ministre délégué chargé des Affaires européennes, deux hommes qui ont fait du 'non' à l'Europe, une marque de fabrique en 2005 comme en 2007 ? Quel signal François Hollande donne-t-il au monde économique quand il confie à Arnaud Montebourg, chantre de la démondialisation, la charge de redresser notre industrie ? En pleine crise de la zone euro, François Hollande envoie un message de défiance à l'Europe et au monde. [...] L'imposture, le clanisme et la démagogie sont au rendez-vous ».

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/pour-cope-la-baisse-du-salaire-des-ministres-est-une-imposture-17-05-2012-2004759.php>

(source : www.leparisien.fr du 17/05/2012, François Guillot)

● Droits des femmes : la CFE-CGC demande des accords d'entreprise

- **Déclaration de la CFE-CGC** : « Parce qu'elle affirme la nécessité de placer l'égalité homme/femme au cœur d'une véritable équité sociale, la CFE-CGC voit dans [la création du] ministère [des droits des femmes], l'espoir de faire exploser le plafond de verre, de permettre de vrais parcours professionnels, de revaloriser le congé paternité et, surtout, de s'attaquer à la précarisation grandissante des femmes, notamment lors de la retraite... ».

En conséquence de quoi, le syndicat demande des accords d'entreprise ou de branche « qui, seuls, véhiculent les vrais atouts de l'égalité homme/femme ».

<http://www.boursier.com/actualites/macroconomie/droits-des-femmes-la-cfe-cgc-demande-des-accords-d-entreprise-et-de-branche-483726.html?rss>

(source : www.boursier.com du 21/05/2012)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● Evaluation de la loi CMU, rapport n°V, novembre 2011

- **Extraits de l'introduction du rapport** : « Plus de dix ans après sa mise en œuvre, et dans le contexte de crise économique et financière dans lequel se trouve notre pays depuis ces trois dernières années et qui a conduit à un accroissement du taux de pauvreté de 0,5 point entre 2008 et 2009, la loi CMU demeure plus que jamais, et dans toutes ses composantes, un facteur déterminant dans la réduction des inégalités sociales de santé. Les dispositifs de la CMU et de l'ACS (aide pour une complémentaire santé) facilitent l'accès aux soins des populations les plus démunies, par ailleurs touchées par d'importantes disparités en matière d'espérance de vie et de morbidité ».

- **Le rapport dans son intégralité (313 pages)** :

http://www.cmu.fr/userdocs/Rapport_Evaluation_2012.pdf

(source : www.cmu.fr)

[Retour au sommaire](#)

● Acof : baromètre économique à fin mars 2012 et bilan des déclarations d'embauches de plus d'un mois au 1er trimestre 2012

En mars 2012, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) connaît une forte hausse (+ 7,2 %) mais la tendance reste à la baisse sur trois mois (- 1,2 %) après deux mois en net recul (- 3,7 % en février et - 4,3 % en janvier).

Le rythme annuel des effectifs des entreprises mensualisées continue de ralentir (+ 0,7 % en février après + 0,8 % en janvier). Notons que cette hausse bénéficie de la progression des entreprises mensualisées, au détriment des unités trimestrialisées.

En février 2012, le volume d'heures supplémentaires décroît de 1,9 % sur un an. La conjoncture du mois de février semble avoir été affectée par de mauvaises conditions météorologiques, notamment dans le secteur de la construction, amplifiant le ralentissement observé les derniers mois.

Les indicateurs sur la santé des entreprises paraissent mieux orientés : les taux d'impayés s'améliorent depuis trois mois et la hausse des demandes de délais semble interrompue. En revanche, le nombre de procédures collectives connaîtrait une hausse au 1^{er} trimestre. Malgré le rebond de mars, les embauches de plus d'un mois (hors intérim) reculent nettement au premier trimestre 2012, pour le second trimestre consécutif (- 4,0 % après - 2,5 % au quatrième trimestre 2011). Ce ralentissement s'explique par une baisse conjointe des CDI (- 5,2 %) et des CDD de plus d'un mois (- 2,9 %). Sur un an, le premier trimestre 2012 marque une rupture, enregistrant une baisse de 2,5 % des embauches de plus d'un mois, après deux années de hausse ininterrompues.

- **L'ensemble du rapport ci-dessous :**

<http://www.acoss.fr/index.php?option=content&task=blogcategory&id=161&Itemid=5532>

(source : www.acoss.fr du 20/04/2012)

● **Travail-emploi : conditions de travail, bilan 2011**

Le Comité permanent du Conseil d'orientation sur les conditions de travail a examiné le 15 mai 2012 le Bilan des Conditions de travail pour l'année 2011. Cet ouvrage présente le système français de prévention, les principaux volets de la politique conduite en 2011 en matière de santé et sécurité au travail ainsi que le cadre et les actions de l'Union européenne. Il développe les principaux résultats des plus récentes enquêtes statistiques permettant d'appréhender l'état des conditions de travail et de la sécurité sur les lieux de travail. Il présente également les actions prioritaires, nationales et territoriales, menées en lien avec le Plan santé au travail 2010-2014 en privilégiant une entrée thématique déclinée par l'ensemble des acteurs de la santé au travail : la réforme de la médecine du travail, la prévention de la pénibilité, la prévention du risque chimique, la prévention du risque routier professionnel, la prévention du risque hyperbare, la surveillance du marché des machines.

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/archives,1994/breves,409/documentation-publications,49/rapports,51/travail-emploi,900/conditions-de-travail,1770/conditions-de-travail-bilan-2011,14904.html>

- **Le rapport dans son intégralité (385 pages) :**

http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Blians_et_rapport_-_conditions_de_travail_-_Bilan_2011.pdf

(source : www.travail-emploi-sante.gouv.fr, mai 2012)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible

La lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne

En ligne tous les mercredis

Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr